

PLAN DE REPÉRAGE ...



Départ et Arrivée à PLAINFAING (derrière la salle des fêtes) - salle « Mille club »
Vous emprunterez la « Piste cyclable » jusqu'au « Parking Ed » où l'apéritif accompagné
des ses toasts vous sera servi.

Buvette à disposition !

Direction le « Stand de tir » afin de savourer l'entrée...

Suivre le sentier de « La Chapelle du Suisse » et « Le Chaireux » jusqu'à la D73.

Prendre à Gauche à 300 m « Route du Moulin ».

Direction « La clef du Ban » où « La Fleischnacka » vous attendra...

Vous repartirez en direction du « Chemin de la Fosse », puis « Les Près », « La

Louvièvre », « Le Chêne » pour reprendre la piste cyclable...

Un petit arrêt, *bien mérité* à notre buvette à Fraize et retour à Plainfaing où le dessert vous
sera servi...

Tout cela à pieds avec de bonnes chaussures avec facilité pour les poussettes !



L'association F.A.R (Fraize Action Réflexion) vous propose sa

2^{ème} BALADE GOURMANDE

Le Dimanche 30 août 2009

Au cœur des Vosges, dans la vallée de la Haute Meurthe

Alors bon homme,
qu'est-ce que tu
penses de cette
balade ?

C'est chouette
par ici !!



13 kms de plaisir et de facilité avec un repas disposé tout au long du parcours

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Office du Tourisme de Fraize
Tél/fax : 03 29 50 43 75 ou 09 75 86 20 53
Tourisme_fraize@orange.fr

DÉPART et ARRIVÉE à PLAINFAING
(Mille Club, derrière la salle des fêtes)

<http://www.haute-meurthe.com/baladegourmande/>

Déroulement de la balade Gourmande

Une balade simple et sans difficultés d'environ 13 kms au cœur du Massif Vosgien sur Plainfaing-Fraize et Ban-sur-Meurthe- Clefcy avec un repas, élaboré par des professionnels, réparti au fil du parcours.

Départ et Arrivée à Plainfaing (« Mille Club » derrière la salle des Fêtes) à partir de 10h00.



Au menu

Kir d'Aimé accompagné de ses toasts

Préparation Ondine

(servi au Champ de Tir)

Queues d'écrevisses sur lit d'épinards et son coulis, accompagné de son verre de Pinot Blanc

Servi à la Clef du Ban

Fleischnacka : Escargots de viande de bœuf et de pâte à nouilles cuites au bouillon (Spécialité Alsacienne), et salade verte accompagnée d'un verre de vin blanc

Servi au Mille Club de Plainfaing

Tartelette au choix (Pomme-Fraise-Poire) et café...



Les boissons supplémentaires sont payantes !
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A boire avec modération.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme, Mlle, M. :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Souhaite réserver :

..... menus adultes à 23 € (avec un bon pour une boisson adulte), soit €

..... menus enfants à 13 € (avec un bon pour une boisson enfant), soit €

Total : €

Afin de faciliter l'organisation, Heure de départ souhaitée :

Joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse et envoyer le tout à :

Office de Tourisme - 3 place Jean Sonrel - 88230 Fraize

Règlement avec l'inscription par chèque à l'ordre de l'association FAR.

Modalités d'inscription

- Tarif adulte : 23 € par personne
- Tarif enfant (-12 ans) : 13 € par personne
- Organisateur : Association FAR - Fraize
- Date : **DIMANCHE 30 AOUT 2009 (à partir de 10h)**

Inscription : les inscriptions se font uniquement sur réservation. Les inscriptions sont validées à réception du règlement et du bulletin d'inscription. Un justificatif d'inscription vous parviendra par courrier. Ce justificatif devra être présenté au départ de la balade. Toute inscription est définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Clôture des inscriptions : 15 août 2009

Nombre de participants : Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins de réservation.

Lieu de départ et d'arrivée : Mille club (Plainfaing, derrière la salle des fêtes). Retour libre.

Heures de départ : Les départs seront échelonnés entre 10h00 et 13h30.

Précautions : Prévoir une tenue vestimentaire adaptée aux conditions météorologiques du jour. Les chiens doivent être tenus en laisse. Les poussettes peuvent être utilisées sachant qu'il y aura des sentiers parfois contraignants (200 m environ).

Annulation : La balade aura lieu sauf conditions météorologiques exceptionnelles (Tempête, orages violents...) et les inscriptions seraient alors remboursées.

Exclusion : L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant ne respectant pas le règlement.

Assurance : L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile.

Responsabilités : L'organisateur ne peut être responsable des incidents médicaux pouvant survenir durant la manifestation. L'inscription vaut acceptation du règlement et décharge.